



NOUVEAUTÉS 2019 ET BILAN 2018 DU COSOG



L'**UNSA**, qui priorise les intérêts des Ouvrants droit, et conformément à son engagement électoral, a bien entendu poursuivi son accompagnement volontaire sur l'amélioration des prestations et la modernisation du COSOG.

L'**UNSA**, qui détient le poste de Trésorier, conscient des possibilités financières du COSOG avec bientôt 4M€ de réserves, a donc porté lors du Conseil d'administration du 20 novembre 2018, les revendications de notre campagne électorale qui avaient été refusées en début de mandat pour des motifs idéologiques ou financiers.

Ce qui nous satisfait

La plupart de nos promesses de campagne sont en place ou vont l'être en 2019 !

1. Propositions UNSA mises en place en 2018



- * L'ouverture du Crédit Vacances à 3 nouveaux prestataires Internet (voyages privés, last minute et sncf), aux gîtes et à la Corse !
- * Le remboursement du Crédit Vacances en cas de paiement anticipé (+ d'un mois avant le départ) est désormais immédiat sur présentation de la facture acquittée et ce, grâce à l'**UNSA**.
- * L'amélioration des handi prestations.
- * Le permis de conduire pour les Ouvrants droit.
- * L'ouverture des colonies aux prestataires agréés en complément des catalogues COSOG pour plus de souplesse et de liberté.
- * L'extension de la subvention "étudiants délocalisés" à l'étranger.
- * Le zéro papier devient une réalité pour le COSOG => la seule commission locale qui a dématérialisé l'intégralité de ses publications depuis un an et a été précurseur en la matière, est celle de Bordeaux qui est présidée par l'**UNSA**.

L'**UNSA** demande à la Direction d'avoir autant de droits que le COSOG pour nous permettre de vous éviter ce type de diffusion papier.

2. Des améliorations en 2019 votées fin 2018 par l'UNSA



- * La subvention sport et culture élargie aux enfants de 3 à 25 ans et qui passera de 40€ à 50€.
- * L'ajout de Booking.com comme prestataire Internet éligible au Crédit Vacances très demandé par les Ouvrants droit.
- * La prime de naissance qui sera portée de 130€ à 166€.
- * L'augmentation du budget voyage familles afin de conserver le niveau de qualité de cette prestation et proposer plus de variétés.

3. Aboutissement des projets portés, planifiés et lancés par l'UNSA en 2016



- * Travaux de rénovation du chalet de Courchevel.
- * Site internet COSOG plus moderne et accessible avec une tablette ou un smartphone.

4. L'UNSA toujours précurseur pour les séjours et week-ends



- * Voyage national à New-York.
- * Séjour à Disney pour les Directions Régionales.
- * Formule de week-ends vraiment libres à la date de son choix.

Avec l'**UNSA** des propositions claires, concrètes et réalisables pour tous !

Pour autant nous ne pouvons que regretter

1. Le rejet, encore une fois, par les autres OS de propositions très intéressantes pour les Ouvrants droit :



→ **L'extension au national de la billetterie électronique** par le biais d'une plateforme en ligne type Meyclub.

→ Les e-books.

→ La suppression de l'exclusion des Ouvrants droit de la dernière tranche de QF sur les prestations enfance.

* Pour l'**UNSA**, le Cosog doit profiter à tous !



→ L'ajout de AirBnB comme prestataire Internet éligible au Crédit Vacances.

→ La subvention des forfaits ski à Courchevel à la composition familiale, pour toutes les semaines hiver.



Quel est l'intérêt d'une billetterie nationale ?

Alors que le budget des Directions Régionales est à nouveau déficitaire, il aurait suffi comme le porte l'**UNSA** depuis des années, d'harmoniser la billetterie et de remonter ce budget au national pour s'en sortir rapidement sans devoir faire des coupes budgétaires. Cela donnerait des marges de manœuvre aux commissions locales qui n'auraient plus à arbitrer la billetterie avec les coups de cœur ou les week-ends, comme ce sera hélas le cas en 2019 pour les Directions Régionales !

2. Le déficit de communication par le COSOG sur l'ouverture aux catalogues colonies ETE/HIVER des prestataires référencés.

Ce nouveau dispositif complémentaire au catalogue COSOG a vu le jour car l'**UNSA** n'a pas lâché sur le sujet. Nous ne pouvons que regretter que cette possibilité d'inscription pour vos enfants soit encore méconnue du plus grand nombre.

Mais surtout nous déplorons que la CFDT, la CGT et le SNUP aient supprimé la possibilité pour l'Ouvrant droit de passer par le COSOG pour leur réservation (comme pour le catalogue COSOG), ce qui évitait aux familles de faire l'avance de la totalité du prix de la colonie.

En effet, cette régression va réduire la liberté de choix de l'Ouvrant droit puisqu'il n'aura pas d'autre possibilité que de régler l'intégralité du séjour et de se faire rembourser par le COSOG sur présentation de facture.

* Pour l'**UNSA**, les colonies de nos enfants ne doivent pas fonctionner comme la subvention Crédit Vacances !

3. La neutralisation, au niveau du Compte à points Loisirs Adultes, des points enfants pour les vacances familles qui peut paraître séduisante au premier abord mais qui rompt tous les équilibres qui ont toujours prévalu depuis l'origine du COSOG.

Mais nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement avec des cas concrets.

* Pour l'**UNSA**, une mesure prise trop vite et sans analyse dans un contexte électoral !

Pour finir, nous avons les plus vives inquiétudes sur la mesure votée concernant le Crédit Vacances, à savoir l'extension aux billets de transport des Ayants droit appartenant à la cartographie familiale (avec hébergement si packagé, à l'international et Corse comprise).

L'**UNSA** s'est abstenue car à notre sens cette mesure, qui sera sûrement appréciée des personnels partant en famille, est très sous-estimée budgétairement et risque d'avoir un très fort impact sur l'équilibre financier du Cosog.

- * Nous aurions préféré et privilégié une mesure financièrement maîtrisée, et surtout profitant à l'ensemble des Ouvrants droit.

Vous pouvez compter sur l'UNSA** pour défendre vos intérêts et pour que le COSOG bénéficie à tous de manière la plus équitable possible !**

L'UNSA, le Syndicalisme en positif !

VOS ADMINISTRATEURS UNSA COSOG



Valérie ANSO
05 56 11 37 91



Valérie BONNEAU
01 58 50 22 08



Laurent VITTECOQ
01 58 50 75 86



Nathalie TRUBERT
02 41 05 28 36



Emilie COSTE-LOURET
05 56 11 39 99



Eric DIBLING
02 41 05 00 14



Corinne JODAR
05 56 11 41 23



Assiba BOUHOUTE
02 41 05 22 95



Salomé VAILLANT
01 58 50 22 09



Vincent ARQUER
01 58 50 30 52



Marie-Claire D'ALMEIDA
01 58 50 89 62



Oïfa YOUNES
04 91 39 59 66

UNSA Caisse des Dépôts - 56 rue de Lille 75007 PARIS - TÉL : 01 58 50 30 52

www.cdc.unsa.org

